

COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 27 JUN 2017

L'an deux mille seize, le 27 juin 2017 à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 19 juin, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 10 Pouvoir : 0
Voix délibératives : 10

Membres présents : Jean-Luc CANTALOUBE, Sylvian CALS, Pierre CAHUZAC, Guy GALALDA, Jean-Luc ESPITALIER, Thierry MALIET, Sabine OURLIAC, Eric PUJOL, Jean David ROOCKX, Didier SOMEN,
Membres excusés : Jean-Claude MADAULE, André CABOT
Autres personnes présentes: Serge BISMUTH, FRAT Julien, GREFFIER François, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour:

- Appel à projet de l'ADEME pour un nouveau PCAET mutualisé,
- Point sur l'étude Mobilité,
- Présentation de la démarche du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Lancement de l'étude signalisation touristique et économique

Didier Somen ouvre la séance à 18h et introduit l'ordre du jour.

1. Appel à projet de l'ADEME pour un nouveau PCAET mutualisé,

Didier Somen fait état de la réponse négative de l'ADEME (voir lettre ci-jointe), le jury (Région, ADEME, DREAL) ayant considéré que :

- la place du conseil de développement et de la Communauté de Communes du Carmausin-Ségala n'était pas assez explicitée
- le temps des agents affectés à l'opération n'était pas suffisant

Après discussion, il est décidé de compléter notre dossier en précisant :

- le rôle du conseil de développement, mobilisé à travers la commission « Climat-Energie » qui contribuera à la mise en place des « Ecoutes territoriales » avec l'appui méthodologique de Mairie Conseil et de l'UNADEL
- l'engagement de la Communauté de Communes du Ségala-Carmausin qui mobilisera un ½ temps de technicien pour la mise en place de son PCAET
- la décomposition du budget prévisionnel de 150 000 € qui mobilisera les crédits Leader (48% soit 72 000 €) et ceux de l'ADEME (32% soit 48 000 €)

Il appartient à chaque Communauté de Communes de désigner son élu référent.

Un nouveau dossier sera donc adressé à l'ADEME avant le 30/08 date limite.

2. Point sur l'étude Mobilité,

Suite au Comité de Pilotage du 8 juin, réuni à Réalmont, au cours duquel le bureau d'étude a présenté les résultats (diaporama ci-joint) des deux premières phases (analyse des besoins et des pratiques et diagnostic de l'offre), les élus de la CCMAV considèrent que :

- Le diagnostic est insuffisant pour avoir une connaissance précise des besoins à l'échelle de son territoire
- Le calendrier de réalisation de l'étude (avec une proposition de programme d'actions fin 2017) ne leur permettrait pas de déposer une demande de financement à la Région en novembre

La CCMAV demande donc de modifier le calendrier de réalisation et d'affiner les résultats de l'enquête sur son territoire.

Il est donc proposé de demander au cabinet de prévoir un atelier de travail avec les élus concernés dès la fin juillet et d'exploiter plus finement les données de l'enquête ménage sur ce territoire.

3. Présentation de la démarche du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Anaïs Huot a présenté les axes stratégiques du Projet Alimentaire Territorial et le plan d'actions 2017-2018 (voir ci-joint)

Le dossier Leader doit être finalisé pour début septembre avec une convention de partenariat avec les partenaires (Agropoint, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers....) pour pouvoir être programmé fin septembre-début octobre.

4. Lancement de l'étude signalisation touristique et économique

Sur la base du projet de cahier des charges techniques (CCTP modifié ci-joint) de l'étude de signalisation économique et touristique, établi en partenariat avec les services du départements, des offices de tourisme et des chargés de mission économiques des communautés de communes, il a été décidé d'un commun accord :

De supprimer la tranche optionnelle (niveau DCE, qui restera à la charge de chaque communauté de communes) et de se consacrer uniquement à **la définition du schéma directeur de signalisation avec :**

- une information préalable sur la réglementation en matière de signalisation (SIL et publicité, signalisation directionnelle et signalisation touristique) à destination des élus et des bénéficiaires
- un diagnostic de l'existant (en prenant en compte les réseaux de signalisation de proximité) avec un état des lieux de terrain, le recensement des équipements et la hiérarchisation des mentions à signaler
- l'établissement d'une « charte de signalisation du territoire » avec SIL, RIS et entrées de territoire (à préciser), en cohérence avec la réglementation et les chartes existant sur le territoire.
- le schéma directeur de signalisation avec étude:
 - des pôles : recensement et localisation des services et équipements retenus, hiérarchisation
 - des itinéraires de jalonnement pour chacun des pôles
 - des fiches carrefours avec une esquisse de projet de faisabilité et une estimation des coûts à l'échelle du territoire et par communauté de communes

avec un chiffrage estimatif du projet de définition du système d'information locale pour chacune des 5 communautés de communes du PETR

Le lancement de la consultation est prévu pour le 10 juillet avec remise des offres attendues pour le 11/09.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h.